

Exemples

LE PROJET
ECONOMIQUE

Exemple 1, La part de l'économie dans les petites villes existantes

L'inventaire communal de l'INSEE de 1998 portant sur des petites communes s'intéresse à 19 équipements essentiels compris dans les 36 équipements :

- Garage
- Maçon
- Electricien
- Alimentation générale, épicerie
- Boulangerie, pâtisserie
- Boucherie, charcuterie
- Bureau de poste
- Librairie, papeterie
- Droguerie, quincaillerie
- Salon de coiffure
- Café, débit de boissons
- Bureau de tabac
- Restaurant
- Enseignement maternel
- Enseignement primaire
- Collège
- Dentiste
- Infirmier ou infirmière
- Médecin généraliste
- Pharmacie

RAPPORT DE L'ACTIVITE AU NOMBRE D'HABITANTS

Nombre d'implantations pour 10000 habitants

ACTIVITE	RURAL		URBAIN	
	NB HABITANTS	nb logements	NB HABITANTS	nb logements
COIFFEUR	10	1000	333	10
BOULANGERIE	11,9	840	280	8
PATISSERIE	1,3	7692	2564	1
PHARMACIE	4,2	2381	794	4
SUPERETTE	5,9	1695	565	4
LIBRAIRIE	2,9	3448	1149	3
FLEURISTE	3,4	2941	980	3
PRIMEUR	0,8	12500	4167	1
VETEMENTS	6,1	1639	546	10
CHAUSSURE	1,4	7143	2381	2
ELECTROMENAGER	1,8	5556	1852	2
MEUBLES	1,2	8333	2778	2
QUINCAILLERIE	2,7	3704	1235	2
SPORT ET LOISIRS	3	3333	1111	2

Extrait de INSEE

Malgré un nombre de logements souvent suffisant les nouveaux quartiers n'intègrent pas les activités qui pourraient y être associées.

Un seuil est cependant nécessaire, avec moins de 1500 habitants, le potentiel de développement économique reste très faible et est dépendant des quartiers environnants.

A partir de 5000 habitants, il est envisageable d'avoir une grande partie des 36 équipements de référence de l'INSEE.

Exemples 2, Les activités à Petite Ile

Les activités économiques dans une petite commune de la Réunion : Petite Ile (commune de 11 000 habitants de la Réunion).

Le bourg de Petite Ile qui compte un peu plus de 7000 habitants comptabilise 30 des 36 équipements de référence de l'INSEE.

Le recensement à partir de l'annuaire commercial des activités économiques sur Petite Ile, donne une idée des activités dans une petite ville aux environs immédiats de Saint-Pierre qui joue le rôle de capitale du sud.

Sur 214 activités répertoriées :

Services Publics :	20
Services privés :	47
Commerce alimentaire :	14
Equipement de la maison :	20
Equipement de la personne :	7
Production, réparation, entretien :	38
Santé :	48
Culture :	4
Tourisme, restauration :	10
Agriculture :	6

Quelques activités notamment de vente ambulante, d'activités à domicile et de production agricole ne figurent pas dans ce recensement sommaire à partir de l'annuaire des activités.

Petite Ile ne peut être dissociée de son territoire économique qui représente 3393 hectares.

Si la ville actuelle est accompagnée d'activités nombreuses, il faut cependant retenir que celles-ci se sont développées dans le temps en s'ajustant aux évolutions démographiques et aux conditions économiques du sud de l'île.

Exemple 3,

A titre d'exemple de réflexion urbaine, celui de la ville de Groningen :

Article de Ina Ranson

Groningen, ville moyenne située au nord des Pays-Bas, est un centre régional pour l'industrie, le commerce, les services, l'éducation et la culture. 170 000 habitants vivent dans la ville même, et au moins 250 000 personnes dans la zone de conurbation. Face à l'extraordinaire affluence quotidienne des personnes qui se rendent à leurs occupations diverses dans la cité, il a été vital pour Groningen de lutter contre la croissance du trafic des automobiles. La municipalité s'y est engagée dès la fin des années 80.

Le système ABC de planification urbaine : la bonne activité au bon endroit.

Deux principes ont guidé la planification :

1. La Ville de Groningen doit rester facilement accessible.
2. Il faut partout soutenir les transports publics et l'utilisation du vélo.

Pour atteindre ces objectifs, le département pour la planification urbaine, les transports et les affaires économiques a suivi une stratégie communément acceptée aux Pays-Bas qui consiste à favoriser la densité urbaine autour des endroits facilement accessibles par les moyens de transports doux et à implanter autant que possible « la bonne activité au bon endroit ». A noter qu'aux Pays-Bas, le régime de planification spatiale favorise l'influence des pouvoirs municipaux dans la promotion de certaines activités conformément aux priorités du plan de développement.

La municipalité a par ailleurs adopté le modèle de la ville compacte. Elle veille à ce que les lotissements nouveaux soient construits de préférence à l'intérieur de la ville ou aussi proches que possible, tout en favorisant l'aménagement de beaucoup d'espaces verts. Pour les automobilistes, elle manie habilement le bâton et la carotte : les espaces prévus pour les parkings sont limités et payants, mais tout est fait pour rendre agréables les alternatives : faire ses courses à pied, prendre le vélo ou les transports en commun.

A souligner que les habitants de Groningen sont régulièrement invités à s'associer aux réflexions sur la politique des transports et l'aménagement des espaces. Ils peuvent participer à l'élaboration des plans. Et chaque procédure de délibération prévoit des moments où les citoyens expriment leurs idées sur les propositions mises en avant.

Une des réussites les plus remarquables de la municipalité est certainement la « politique intégrée pour les centres d'achat ». Il s'agit d'interdire la construction de centres commerciaux extra-urbains et de donner à tous les habitants la possibilité de faire leurs courses près de leur logement. Le centre commercial le plus important de la région doit rester au centre-ville de Groningen.

L'importance de cette politique peut être illustrée par une étude française : l'ADEME a chiffré les coûts en énergie et en pollution liés à l'habitude de faire les courses une fois par semaine, en voiture, dans un hypermarché à 10 km du domicile : en comparaison avec l'alternative de faire les courses à pied ou en transports en commun deux fois par semaine, les rapports au détriments de l'hypermarché sont : de 1 à 80 en consommation énergétique et en émissions de CO₂ ; de 1 à 200 pour les polluants atmosphériques ; de 1 à 20 pour le bruit. (*Politis 601, 18 mai 2000*). Par ailleurs, le supermarché de centre-ville fait travailler deux fois plus de monde que l'hypermarché. (*Le Monde Diplomatique, mars 2001, p.32*). Cependant, personne n'est obligé de renoncer à la voiture : sauf dans la petite zone sans voiture tout au centre (d'environ 0,5 km²), les rues sont conçues pour tout le monde. On peut stationner, pour un prix raisonnable, à certains endroits au centre ville, mais pas plus longtemps qu'une heure. Les handicapés physiques disposent de 45 parkings spéciaux.

Un effort tout particulier a été déployé pour rendre la vie agréable aux cyclistes : un réseau cohérent de voies pour vélos leur permet la plupart du temps de rouler en dehors des routes ou sur des routes peu fréquentées par les voitures.

Comment faire encore mieux ? La municipalité vient d'élaborer un plan de réseau de tramway (Light-Rail) pour la Ville de Groningen ainsi que pour sa région en se référant au modèle de Strasbourg.

CEDIDELP (Centre de Documentation Internationale pour le Développement des Libertés et la Paix) (2000).